

# REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

## 44<sup>ème</sup> Rallye Régional P.E.A de Haute Saône

### Coupe de France des Rallyes - Coefficient 2

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA*

#### PROGRAMME - HORAIRES

		<b>VISA</b> <b>LIGUE B.F.C.04</b> n° <u>68-594</u> du <u>29/07/25</u>
Parution du règlement :	Lundi 25 Août 2025	
Ouverture des engagements :	Lundi 25 Août 2025	
Clôture des engagements :	Lundi 13 Octobre 2025 à minuit	
Parution du carnet d'itinéraire :	Dimanche 19 Octobre 2025	
Date et horaires des reconnaissances :	Dimanche 19 Octobre 2025 : 9h00 à 12h00 & 14h00 à 18h00	
	Samedi 25 Octobre 2025 : 9h00 à 12h00 & 14h00 à 18h00	
Vérifications administratives et techniques le :	Samedi 25 Octobre 2025 de 15h00 à 20h00	
Lieu :	Saônexpo – 70170 PORT SUR SAONE	
Heure de mise en place du parc de départ le :	Samedi 25 Octobre 2025 de 15h00 à 20h00	
Lieu :	Saônexpo – 70170 PORT SUR SAONE	
1 <sup>ère</sup> réunion des commissaires sportifs le :	Samedi 25 Octobre 2025 à 19h00	
Lieu :	Saônexpo – 70170 PORT SUR SAONE	
Publication des équipages admis au départ et		
Ordre et heures de départ de la 1 <sup>ère</sup> étape le :	Samedi 25 Octobre 2025 à 20h30	
Lieu :	Saônexpo – 70170 PORT SUR SAONE	
Briefing des pilotes :	Ecrit distribué aux vérifications administratives	
Départ du rallye le :	Dimanche 26 Octobre 2025 à 8h00 (1 <sup>ère</sup> VHC)	
Lieu :	Saônexpo – 70170 PORT SUR SAONE	
Arrivée du rallye le :	Dimanche 26 Octobre 2025 à 17h33 (1 <sup>ère</sup> VHC)	
Lieu :	Saônexpo – 70170 PORT SUR SAONE	
Vérification finale le :	Dimanche 26 Octobre 2025	
Lieu :	A définir par Additif	
Taux horaire de la main d'œuvre :	60€ TTC	
Publication des résultats du rallye le :	Dimanche 26 Octobre 2025 - 1/2h après l'arrivée	
	du dernier concurrent au dernier CH	
Lieu :	Panneau d'affichage – Saônexpo	
	70170 PORT SUR SAONE	

Remise des prix le :

Dimanche 26 Octobre 2025 – 20h30

Lieu :

Saônexpo – 70170 PORT SUR SAONE

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Luronne organise le 44<sup>ème</sup> Rallye Régional PEA de Haute Saône en qualité d'organisateur administratif et technique, épreuve prévue les 25 et 26 Octobre 2025.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté le 29/07/2025 sous le N°68 et par la FFSA sous le permis d'organiser N°594 en date du 29/07/2025

### Comité d'organisation

Président : Alexandre CHAMAGNE  
Membres : Comité directeur de l'ASA Luronne  
Secrétariat du rallye, adresse : ASA Luronne – 1, Rue Général LECLERC – 70000 NAVENNE  
Téléphone : 03 84 75 78 42  
Adresse mail : asa.luronne@orange.fr  
Permanence du rallye lieu : Saônexpo – 70170 PORT SUR SAONE  
Date, horaire : Samedi 25 Octobre 2025 de 14h00 à 21h00  
Dimanche 26 Octobre de 5h30 à 20h00

### Organisateur technique

Nom : ASA Luronne  
Adresse : 1, Rue Général LECLERC – 70000 NAVENNE

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA

### 1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	Claude CONDAMIN	122813 / 0314	
Commissaires Sportifs	Gérard FINQUEL	1913 / 0405	
	Elisabeth LOUIS	1287 / 0313	
	Sabine JEDREK (stg)	317059 / 0409	
Directeur de Course :	PC	Christophe GALLAIRE	242385 / 0314
Directeur de Course Adjoint :	PC	Hubert BENOIT	3617 / 0411
Directeur de Course :	VHC/VHRS PC	Daniel BLANQUIN	1941 / 0308
Directeurs de Course Adjoints délégués aux ES :	ES.1 au PC	Delphine NASAZZI	11063 / 0314
	ES.2 au PC	Maryse DOREY	3123 / 0445
Adjoints à la Direction de Course délégués à :	ES.1 Départ	Jean Christophe OUDIN	236865 / 0314
	ES.1 Adjoint	Olivier DEVAUX	1751 / 0314
Médecin Chef & Départ ES.1	Eliane BRETL	348380 / 0409	

Chronométrateur :	Départ ES.1	Sylvie FAIVRE	11039 / 0421
	Arrivée ES.1	Typhanie ADAM	313947 / 0409
	(Stagiaire)	Baptiste EPENYOY	330836 / 0409
Adjoints à la Direction de Course délégués à :			
	ES.2 Départ	Martial PEUGEOT	44386 / 0411
	ES.2 Stagiaire	Jonathan PONT	164298 / 0411
Médecin Départ ES.2		Julie CHENUT	348377 / 0409
Chronométrateur :	Départ ES.2	Adeline BENOIT	217180 / 0411
	Arrivée ES.2	Jean Marie TSCHOFFEN	196872 / 0411
		Norbert TISSIER	24359 / 0405
Commissaire Technique Responsable VHC / VHRS :		Serge BULLIER	19678 / 0409
Commissaire Technique Responsable MODERNE :		Daniel HAEFFELIN	12679 / 0322
Commissaires Techniques :		Jean Louis REVERCHON	6835 / 0421
		Denis DERCHE	33547 / 0314
		Jean François GERARD	136207 / 0408
		Arnaud CATELIN	353737 / 0408
Chargés des Relations avec les Concurrents :		Monique FRANCE	29181 / 0409
		Regis LEGROS	126767 / 0315
		Martine REVERCHON	14505 / 0409
Chargé des Relations avec la Presse :		Alexandre CHAMAGNE	157520 / 0409
Responsable des Commissaires :		Séverine HERBET	242748 / 0409
Voiture Tricolore :		Marc BRODUT	111034 / 0402
Voiture Autorité :		François BRESSON	47951 / 0409
Voiture Info / Sono :		Stéphane GRILLOT	188726 / 0409
Voiture Balai :		François NASAZZI	11062 / 0314
Speaker :		Stéphane GRILLOT	188726 / 0409
Classement :		David GUIBLAIN	134494 / 0418
		Michèle GUIBLAIN	163636 / 0418

### **1.2P. ELIGIBILITE**

Le 44<sup>ème</sup> Rallye Régional PEA de Haute Saône compte pour la Coupe de France des rallyes 2026 coefficient 2, les challenges de la ligue du sport automobile BFC 2025, les challenges STPI-SOREVI, VED et ASA LURONNE 2026.

### **1.3P. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés trouveront sur le site de l'ASA la liste des engagés avec les heures de convocations aux vérifications administratives.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 44<sup>ème</sup> Rallye Régional PEA de Haute Saône doit adresser au responsable des engagements (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 13 Octobre 2025 à minuit.

**3.1.10P.** Le nombre d'engagés est fixé à 150 voitures maximum (120 moderne + 10 VHC + 20 VHRS)

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : 335 €
- Avec la publicité facultative des organisateurs (1 membre ASA) : 315 €
- Avec la publicité facultative des organisateurs (2 membres ASA) : 290 €
- Sans la publicité facultative des organisateurs : 670 €

Dont 5€ par partant seront reversés à la ligue pour l'établissement du challenge commissaires en fin d'année.

- Les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation.

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

### 4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

**L'assistance sera autorisée suivant le détail (cf.voir plan) dans le Road-Book, aucun véhicule ne devra stationner sur les pelouses ou terrains annexes sans avoir eu l'autorisation des propriétaires.**

## ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

### 5.1P. IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

### 5.2P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES :

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

### 6.1P. DESCRIPTION

Le 44<sup>ème</sup> Rallye Régional PEA de Haute Saône représente un parcours de **103,4 Kms**

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de **39,9 Km**.

Les épreuves spéciales sont : **ES - 1 / 3 / 5 : VILLERS SUR PORT de 8,4 Kms**

**ES - 2 / 4 / 6 : PORT D'ATELIER de 4,9 Kms**

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

### 6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisée dans chaque ES est de 3

Les reconnaissances auront lieu : Dimanche 19 Octobre 2025 : 9h00 à 12h00 & 14h00 à 18h00

Samedi 25 Octobre 2025 : 9h00 à 12h00 & 14h00 à 18h00

Le carnet d'itinéraire (Road-Book) est à retirer les Dimanche 19 Octobre 2025 et Samedi 25 Octobre 2025 dès 9h00

Lieu : A définir au niveau de Saônexpo - 70170 PORT SUR SAONE.

### 6.3. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS

Toutes les informations destinées aux concurrents durant l'épreuve seront affichées au tableau d'affichage situé dans le parc fermé et de regroupement.

## ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE :

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

## ARTICLE 8P. RECLAMATION – APPEL :

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS :

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX :

	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
SCRATCH	320€	220€	130€	80€	50€
CLASSES :					
Plus de 15 partants	280€	220€	150€	100€	60€
De 12 à 15 partants	280€	180€	120€	70€	
De 8 à 11 partants	280€	160€	90€		
De 5 à 7 partants	260€	120€			
De 1 à 4 partants	220€	(140€ si moins de 3 partants)			
EQUIPAGE FEMININ :	200€				
Si moins de 3 partantes :	100€				

**Autres récompenses :**

Il sera également attribué de nombreuses coupes.

Le premier équipage exclusivement féminin recevra la Coupe des Dames.

Le copilote de chaque équipage récompensé recevra une coupe ou un trophée.

Trois commissaires seront récompensés (coupes).

La remise des prix se déroulera après le rallye le Dimanche 26 Octobre 2025, Saôneexpo, 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent au parc fermé.

Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

**TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE :**

**PAGE FACEBOOK « ASA LURONNE » OU**

**[www.asa-luronne.fr](http://www.asa-luronne.fr)**

RALLYE MODERNE